

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION : Soutien aux clubs sportifs de Vernier

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Soutenir les clubs sportifs de Vernier et favoriser l'accès au sport pour toutes et tous

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Les clubs sportifs de Vernier jouent un rôle essentiel dans la vie communale. Ils contribuent à la santé publique, à l'éducation des jeunes, à la prévention, à l'intégration sociale et au vivre-ensemble. Ils offrent aussi un cadre structurant à de nombreuses familles et reposent largement sur l'engagement de bénévoles.

Dans un contexte où les besoins augmentent, il est important d'accompagner les clubs de manière pragmatique et responsable. Le sport permet de prévenir l'isolement, de renforcer la discipline, de favoriser l'inclusion et de créer du lien entre les habitantes et habitants.

Il convient donc d'évaluer les besoins réels des clubs, d'optimiser les infrastructures existantes et d'étudier un soutien financier mieux ciblé, en tenant compte des capacités financières de la commune.

Par conséquent,

invite le Conseil administratif à :

1. Établir, avec les clubs sportifs, un état des lieux des besoins en matière d'infrastructures, d'équipements et de soutien communal ;
2. Étudier un plan d'action réaliste visant à améliorer l'entretien, l'accessibilité et l'utilisation des infrastructures sportives existantes ;
3. Étudier une augmentation progressive, ciblée et équitable du soutien financier aux clubs sportifs, en particulier pour les initiatives favorisant l'accès au sport des jeunes, des familles à revenus modestes et des personnes vulnérables ;
4. Encourager les partenariats avec les clubs, les écoles, les associations et les acteurs privés afin de renforcer la pratique sportive et la cohésion sociale ;
5. Présenter au Conseil municipal les pistes retenues, leurs priorités et leurs éventuelles implications financières.

Djawed SANGDEL, pour Liste Égalité & Diversité (LED)

Vernier, le 26 mai 2026